

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

SOUS-DIRECTION PERFORMANCES ET SYSTEMES D'INFORMATION

BUREAU du C.A.S.D.I.S

SEANCE DU 14 AVRIL 2023

P.V. n° 117
Dossier n° 9

DÉLIBERATION DU BUREAU du C.A.S.D.I.S

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU la délibération n° 54 dossier 3.3-2.11 en date du 25 juin 2007 autorisant la cession à titre gracieux de matériels informatiques au seul profit des établissements scolaires et des associations implantés sur le Département de Seine-et-Marne,

VU la demande de l'association « Le Mée sports tennis », formulée par courrier en date du 23 janvier 2023,

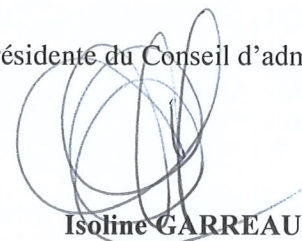
VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la cession à titre gracieux d'un pc portable à l'association « Le Mée sports tennis »,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'autoriser la cession, à titre gracieux, d'un pc portable à l'association « Le Mée sports tennis ».

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU